



CAVALAIRE
— GOLFE DE SAINT TROPEZ —

LA LETTRE DU MAIRE



N°1 - AOÛT 2023

Chères Cavalaïroises, Chers Cavalaïrois,

Vous avez été nombreux à exprimer le besoin d'une communication plus régulière, plus ouverte et plus participative sur la vie de votre commune, ses grands projets, ses travaux et ses réalisations. Je suis donc heureux de lancer la première édition d'un nouveau support, *la Lettre du maire*, qui répond à votre souhait de mieux connaître les décisions et les avancées qui impactent votre vie quotidienne.

Cette lettre est une réponse concrète à votre demande, une nouvelle étape dans notre engagement envers vous. Elle sera un outil supplémentaire et alternatif au magazine municipal et abordera tous les sujets.

Cette lettre est aujourd'hui l'occasion de rétablir les contre-vérités distillées par Monsieur Henri Bonhomme concernant notre Plan local d'urbanisme, aujourd'hui en révision. Le Président du Comité de Sauvegarde de la Baie (CSBC) diffuse des affirmations totalement infondées, qui ne reposent sur aucun argument concret et ne sont étayées que par la seule rancœur qu'il porte à la municipalité actuelle.

Sous le titre racoleur « la face cachée de la révision générale du PLU », il laisse entendre que cette même révision aurait reçu un avis défavorable du Préfet. Je tiens à rassurer Monsieur Bonhomme qui, à défaut de connaître les règles de révision d'un Plan local d'urbanisme, aurait pu au moins chercher à se renseigner. Mais il est vrai qu'on ne s'improvise pas enquêteur ou journaliste ! Il est tellement plus facile de polémiquer.

Comme pour toute révision d'un PLU, l'Etat qui est une personne publique associée, au même titre que d'autres, a été sollicité pour donner son avis. Et comme pour toute révision, Monsieur le Préfet nous a fait part de ses observations au mois de décembre dernier. Nous avons depuis rencontré les services de l'Etat pour échanger et avons trouvé des points d'entente sur chacune des (peu nombreuses) observations soulevées.

L'enquête publique démarrera donc bien le 4 septembre prochain pour une durée de 1 mois environ et j'encourage chacune et chacun d'entre vous à venir en mairie rencontrer le Commissaire enquêteur, poser vos questions et faire part de vos observations durant cette période.

Dans ce même ramassis de contre-vérités et souvent de non-sens, le Président du CSBC soutient également pêle-mêle que la ville de Cavalaire encouragerait une urbanisation galopante, sacrifierait les espaces verts, exproprierait les habitants ...

Sans vouloir répondre en détail sur l'ensemble des points évoqués (l'enquête publique en donnera l'occasion), je souhaite néanmoins vous apporter les précisions suivantes :

1° / En premier lieu, je tiens à rappeler que la loi ALUR, adoptée en mars 2014 a fortement contraint les communes en instaurant de nouvelles dispositions destinées à favoriser la construction. Ces mesures concernaient la suppression des superficies minimales de terrain et du COS (Coefficient d'occupation des sols). Elles ont permis de favoriser l'offre de construction grâce à la libération de nouvelles constructions, ont facilité la division des terrains en parcelles et permis d'obtenir plusieurs surfaces constructibles. Elles ont eu aussi pour effet de favoriser les constructions dans les centres-villes.

2° / N'en déplaise au Président du CSBC, la révision de notre PLU engagée par l'équipe en place est portée par une vraie vision politique, indispensable au développement de notre commune. Un PLU vertueux n'est pas un PLU qui empêche de construire, c'est un PLU qui incite à construire autrement ! A Cavalaire, l'objectif, sur la base d'une croissance démographique raisonnée, est de poursuivre la production de logements diversifiés moins consommateurs d'énergie.

3° / Nous assumons aussi l'ambition d'une commune dynamique et attractive : notre volonté est d'inciter et d'encourager les ménages à s'installer à l'année sur notre territoire en nous appuyant sur le parc existant mais aussi sur des programmes immobiliers accessibles au plus grand nombre et notamment les jeunes actifs et les familles. Comment Monsieur Bonhomme procéderait-il pour loger ces familles alors même que nous manquons cruellement de logements sur Cavalaire et que les entreprises peinent souvent à embaucher en raison d'une offre inexistante ou inabordable ? Quant à la ZAC du Petit Prince (quartier des écoles), comment Monsieur Bonhomme peut-il affirmer que nous allons exproprier les habitants alors même qu'aucune étude n'a encore été lancée ?? Soyons sérieux. De toute évidence, le Président du CSBC manque autant d'objectivité que de réalisme et de sincérité dans ses propos !

Le réalisme, c'est continuer le développement de Cavalaire de manière cohérente et maîtrisée en lien avec les orientations définies dans le Projet d'Aménagement et de Développement durable (PADD) qui vont favoriser le retour de la nature en ville et créer des espaces de respiration, en protégeant l'existant, en contraignant à replanter davantage lorsqu'on arrache, en encourageant les plantations d'essences diversifiées, en conservant les sujets remarquables...

Le réalisme, c'est adopter une approche plus responsable de l'urbanisme, en intégrant la nature dans nos villes pour construire un avenir meilleur pour les générations futures. Et c'est ce que nous avons le courage de faire !

La sincérité, c'est ce qui manque au Président du CSBC !

Oui, notre vision de l'avenir de Cavalaire est ambitieuse, réaliste et sincère.

Une dernière incohérence que je souhaite relever, (mais il est vrai que Monsieur Bonhomme n'en est plus à une incohérence près) ! le Président du CSBC nous indique contester aujourd'hui le permis de construire de Alpazur. En 2021, dans l'un de ses comptes-rendus, il affirmait pourtant le contraire. Je tiens à disposition une copie de ce dernier pour celles et ceux que cela intéresse.

Chères Cavalaïroises, Chers Cavalaïrois,

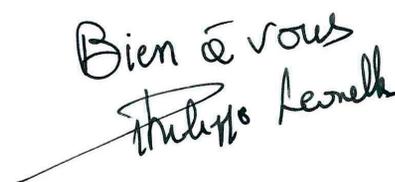
Vous connaissez mon engagement et mon attachement à notre belle commune. Depuis le début de mon premier mandat, j'ai toujours considéré ma responsabilité envers vous tous comme ma priorité absolue. Chaque décision que j'ai prise, chaque action que j'ai engagée ont été guidées par l'unique désir de servir, dans le sens de l'intérêt général.

La lettre du Maire est un moyen privilégié pour vous tenir informés plus régulièrement mais je souhaite également souligner ma volonté de poursuivre le dialogue avec vous.

Dans le respect et la confiance, comme nous l'avons toujours fait.

Bien amicalement

Philippe LEONELLI

A handwritten signature in black ink that reads "Bien à vous" followed by "Philippe Leonelli" in a cursive script.